



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

Caf  
de l'Aude

Directrice de la publication : Elise Palus - Caf de l'Aude - 18, avenue des Berges de l'Aude - 11872 Carcassonne cedex 9  
Crédits photos AdobeStock - publication : 01/2024



Passe ton BAFA

et rejoins la grande famille des animateurs !

dès  
16 ans !

Un coup de  
pouce  
pour tous\* !

Une aide de la Caf de 600 euros\* !

Pour t'inscrire, contacte une structure de formation  
labellisée ([liste des structures sur jeunes.gouv.fr](https://jeunes.gouv.fr))

Aides accordées aux jeunes domiciliés dans l'Aude dans la  
limite du coût réellement payé.  
L'aide locale est réservée aux jeunes ne bénéficiant pas d'un  
financement par une collectivité territoriale.

Le Bafa (Brevet d'Aptitude aux  
aux Fonctions d'Animateurs) est  
accessible à partir de 16 ans révolus  
au premier jour de la formation.

# Une nouvelle formule !

## Un diplôme

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme qui permet d'encadrer, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

## Une formation en trois étapes

### Etape 1 : la session de formation générale

Cette session d'environ 8 jours permet d'acquérir les notions indispensables pour devenir animateur. Grâce aux mises en situation et les travaux en groupe, elle permet de mieux connaître les enfants, ainsi que différentes techniques d'animation.

### Etape 2 : le stage pratique

Ce stage d'au moins 14 jours permet de mettre en œuvre les connaissances acquises de la session de formation générale, en travaillant directement auprès d'un groupe d'enfants ou d'adolescents.

### Etape 3 : la session d'approfondissement

Une session d'approfondissement d'au moins 6 jours ou de qualification d'au moins 8 jours (au choix) complète la formation générale.

## Une inscription

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès d'un organisme labellisé. La liste des structures est à retrouver sur le site « [jeune.gouv.fr](http://jeune.gouv.fr) ».

## Deux aides financières

**Une aide nationale de 200 €**  
versée sans conditions de ressources.

**Une aide locale complémentaire de 400 €.**

**Pour bénéficier de ces aides,**  
à l'issue de la formation et dans un délai maximum de trois mois, renvoyez à la Caf de l'Aude l'imprimé Cerfa 11381\*02 complété et l'attestation sur l'honneur (à retrouver sur [caf.fr](http://caf.fr), rubrique «vie personnelle»).

Pour en  
savoir +

Découvrez la vidéo  
Objectif Bafa !  
sous notre chaîne  
YOUTUBE

